

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 13 octobre 2022

**Individualisation de subvention
Exercice 2022
Association Resto du Cœur**

Délibération n° 016/2022

L'an deux mille vingt deux le 13 octobre, à dix huit heures et trente minutes , le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine.

Étaient présents :

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.

MARCAGGI Séraphine, LUCIANI Paul, Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

Étaient absents :

BIANCAMARIA Michel,
CASASOPRANA Olivier
SCHALK Thierry,
CHAPOT Thomas ,
DANESI Etienne

Nombre de membres composant l'assemblée : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents ou représentés : 06

Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

Depuis la pandémie du Covid19, et les différentes augmentation des produits du quotidien, la précarité dans notre région est malheureusement en fort développement.

Notre commune se doit de continuer à participer à l'effort de solidarité développé par cette association, d'autant que certains de nos administrés bénéficient de cette action .

Il est proposé au conseil municipal d'allouer pour l'exercice 2022 aux Restos du cœur une subvention de 500 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022 de la commune chapitre 65 article 6574 .

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- d'attribuer à l'association des Restos du Cœur , pour l'exercice 2022 une subvention de 500 €.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VINCILEONI Antoine

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' and 'A' followed by a horizontal line underneath.